

**SYNDICAT MIXTE D'ENERGIE
DU DEPARTEMENT
DES BOUCHES-DU-RHÔNE
(S.M.E.D.)**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SMED**

**Séance du 25 juillet 2020
Présidence : Christophe AMALRIC**

N°2020 -19

**Objet : Service Infrastructures de Recharge Véhicules Electriques (IRVE) -
Budget Annexe IRVE – Affectation du résultat de l'exercice 2019 -**

L'an deux mil vingt et le 25 juillet à 9h30, le Comité syndical du Syndicat Mixte d'Energie du Département des Bouches du Rhône, dûment convoqué par le Président Christophe AMALRIC, s'est réuni en session ordinaire dans les locaux du SMED13, à Miramas.

les locaux du SMED13, à Miramas.

Etaient présents : voir liste jointe.

Constatant que le quorum est atteint ;

Il est exposé :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L2311-5 et R2311-11,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M41,

Vu le Compte de Gestion de l'exercice 2019,

Vu le Compte Administratif de l'Exercice 2019,

Je vous propose, si vous en êtes d'accord, d'affecter le résultat de l'exercice écoulé, de la manière suivante :

Investissement

Dépenses réalisées	Recettes réalisées	Résultat de l'exercice brut : Excédent	Report du 001 : Excédent	Résultat cumulé du 001 : Excédent	R.A.R. dépenses	R.A.R. recettes	Résultat des R.A.R : Déficit	Résultat de clôture : excédent
177 500.91	194 193.21	16 692.30	31 456.61	48 148.91	16 816.91	0.00	16 816.91	31 332.00

Fonctionnement

Dépenses réalisées	Recettes réalisées	Résultat de l'exercice : Déficit	Report du 002 : Excédent	Résultat de clôture : Déficit
48 088.84	29 974.24	18 114.60	5 894.91	12 219.69

Le Comité Syndical, après avoir ouï l'exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- DECIDE à l'unanimité l'affectation des résultats comme suit :

Section de Fonctionnement dépense compte 002 : 12 219.69 €
Section d'Investissement recette compte 001 : 48 148.91 €

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, et ans susdits
Pour extrait conforme,

Le Président,



Christophe AMALRIC